



1 Être les porte-parole de la classe



2 Transmettre des informations



3 Représenter leurs camarades au conseil de classe



4

Un délégué de classe témoin

« Pendant le conseil de classe, il y a un moment qui s'appelle "le cas par cas" où tous les professeurs parlent d'un élève. C'est à ce moment-là que le délégué doit savoir défendre un élève, expliquer, par exemple, pourquoi il a des difficultés scolaires (il ne peut pas bien apprendre chez lui, il a des problèmes familiaux, etc.).

Un délégué sert aussi à faire "bouger la classe". Pour préparer la fête de la musique, il peut demander aux élèves volontaires de venir jouer d'un instrument ou à toute la classe de chanter. »

Arnaud, délégué de classe 3^e C du collège du Val-de-Rance (Côtes-d'Armor).